

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
03 décembre 2024

Mis en ligne :
12 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VALLÉE Priscilla ;

Procurations de vote et mandataires : LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, MAHEO Aude ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Absent : GARNIER Chrystèle.

Monsieur Damien GEZEQUEL est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 03 décembre 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 11

Délibération n°2024-120. JEUNESSE : Bourse jeunes - attribution

Rapporteur : F. PIERRE

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du jury bourse jeunes réuni le 15 octobre 2024

VU l'avis de la commission petite enfance, enfance jeunesse réunie le mercredi 13 novembre 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ

D'ATTRIBUER une Bourse Jeunes d'un montant de 500 € à Juliette Pasquier, jeune thoréfoléenne de 24 ans, pour son projet « Le Mékong à bicyclette ».

Juliette Pasquier et une amie ont prévu – du 4 novembre 2024 au 15 février 2025 – de parcourir à vélo environ 3000 km du nord Vietnam au sud Vietnam, en faisant un détour par le Laos et le Cambodge. Au cours de ce périple, elles vont entretenir des échanges avec 25 écoles d'Ille-et-

Vilaine, alimentés par des photos et vidéos pour témoigner de l'action de l'association « Enfants du Mékong », qui vient en aide aux enfants défavorisés de ces différentes régions.

L'usage de divers réseaux sociaux permettra de partager cette aventure avec un public plus large et de récolter de nouveaux fonds pour financer l'un des centres d'accueil au Cambodge.

Au retour de son voyage, Juliette Pasquier a d'ores et déjà prévu de retrouver les élèves de l'école Sainte-Anne pour une restitution de son expérience et la mise en place d'une action de soutien au profit de l'association « Enfants du Mékong ». Elle se propose également d'animer une rencontre avec les thoréfoléens – peut-être à la médiathèque – pour témoigner de l'action de l'association et partager avec le public sa propre expérience.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

